



Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du samedi 21 mars 2026 à 10 heures.

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Date de convocation :
le 16/03/2026

L'an deux mille vingt-six
et le samedi vingt-et-un mars à dix heures,
Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Antoine PLUTINO, le doyen d'âge puis Monsieur Laurent NADAL proclamé Maire.

Etaient présent(e)s : Laurent NADAL, Antoine PLUTINO, Joeëlle GAS, Norbert LAVASTRE, Pascale FANTON, Pierre MATHIEU, Eric FRENE, Patrick TOLETTI, Valérie DEULLY, Nicole LE ROUSSEAU, Valérie FRAC, Nathalie DOSE, Muriel CATALA, Franck REBOULET, Maxime LACROIX.

Etaient absent(e)s excusé(e)s :

Maxime LACROIX est élu à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Ordre du Jour de la séance

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 12/03/2026
- 2 – Election du Maire
- 3 – Fixation du nombre d'adjoints
- 4 – Election des adjoints
- 5 – Charte de l'élu local
- 6 – Désignation des conseillers communautaires

Après lecture du **procès-verbal du conseil municipal du 12 mars 2026**, celui-ci est approuvé à l'**unanimité**.

1. **1^{ère} Délibération** (D2026-014) – Election du Maire

Monsieur Laurent NADAL s'est porté candidat à la fonction de Maire de la commune.

Les conseillers municipaux ont été invités à voter à bulletin secret.

Résultats du scrutin :

- Nombre de conseillers présents : 15
- Nombre de votants : 15

- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Monsieur Laurent NADAL a été proclamé Maire et installé dans la fonction.

Monsieur Laurent NADAL a pris la Présidence de l'Assemblée

2. **2^{ème} Délibération** (D2026-015) – Fixation du nombre d'adjoints
Le rapporteur, M. Laurent NADAL expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

Nombre d'adjoints : 4

3. **3^{ème} Délibération** (D2026-016) – Election des adjoints

La liste suivante s'est présentée :

- Liste « PLUTINO » :
 - o 1^{er} adjoint : M. Antoine PLUTINO
 - o 2^e adjointe : Mme Joëlle GAS
 - o 3^e adjoint : M. Norbert LAVASTRE
 - o 4^e adjointe : Mme Pascale FANTON

Les conseillers municipaux ont été invités à voter à bulletin secret.

Résultats du scrutin :

- Nombre de conseillers présents : 15
- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

La liste « PLUTINO » a été élue à l'unanimité.

Les adjoints ont été installés dans leur fonction par le Maire, M. Laurent NADAL

4. **4^{ème} délibération** (D2026-017) – Charte de l' élu local

Le rapporteur, M. Laurent NADAL fait lecture de la charte de l' élu local et en donne un exemplaire à chaque conseiller municipal.

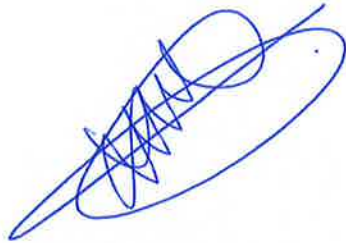
Le conseil municipal prend acte de la charte de l' élu local à l'unanimité

5. 5^{ème} délibération (D2026-018) – Désignation des conseillers communautaires

Le rapporteur, M. Laurent NADAL expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

La séance est levée à 10h49

Le Secrétaire
Maxime LACROIX



Le doyen d'âge
(Président pour le point n° 1)
Antoine PLUTINO



Le Maire
Laurent NADAL

